

# GRAND CHOIX DE PELLETERIES

Repasées et Teintes



## MOUTON DE PERSE "GREENLAND SEAL"

Dans ces lignes nous manufacturons aussi tous les genres de fourrures. — La qualité, l'apparence et le fini ne laissent rien à désirer.

Manufacture: POINTE-AUX-LIÈVRES.  
Bureaux et Entrepôts: 167-168-171, RUE ST-JOSEPH, Que.  
Succursales: 7 CARRÉ VICTORIA, Montréal,  
62 RUE BAY, Toronto.

### LA Semaine Commerciale

7 SAULT-AU-MATELOT Téléphone 744.

#### ABONNEMENT A

#### "LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année.....\$2.00

Pour 6 mois..... 1.00

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.

Les avis de refus d'abonnement, — il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

#### TARIF DES ANNONCES

1ère insertion..... 10c. la ligne

Insertions subséquentes..... 8c.

MESURE AGATE

#### Atelier Typographique

DE

#### "LA SEMAINE COMMERCIALE"

Attention et promptitude

CARACTERES NEUFS ET VARIÉS,

PRESSES MODERNES

Impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterie de commerce, Formules de loi, Factums, Affiches et Cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité : Papeterie imprimée pour Beurveries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 232.

Téléphone 744.

### AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse collé sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est payé. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et renouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 29 Nov. 1895

#### A NOS LECTEURS

Nous serions reconnaissants à tous ceux qui nous livrent et qui veulent bien

nous communiquer le fruit de leurs propres lectures ou de leurs observations personnelles

Nous en ferions certainement notre profit. Chacun à sa provision de coupures instructives, son "scrap-book" plein d'excellentes choses qui auraient leur place dans un journal exclusivement utilitaire comme le nôtre.

Aidez-nous de votre collaboration, et nous vous donnerons un journal de plus en plus instructif.

— : o : o : —

Le gouvernement a tort de laisser tomber en désuétude l'institution des écoles gratuites du soir. C'est une des dépenses les plus productives qu'il puisse faire.

Ainsi à Québec, il n'y a qu'une école indépendante, celle de M. Jules Cloutier à St-Roch, qui s'ouvre le soir, et nous ignorons si elle reçoit l'assistance du gouvernement. Il en faudrait une au moins dans chaque grand quartier.

×

La cité de Québec demande en ce moment à la Législature divers amendements à sa charte dont le plus important est l'autorisation d'emprunter \$40,000, \$30,000 pour créer le parc pittoresque de la rivière St-Charles dont nous avons déjà parlé, et \$10,000 pour prolonger la rue Dalhousie jusqu'au marché Champlain.

Ce sont deux améliorations nécessaires. Espérons que le prolongement de la rue Dalhousie ouvrira la porte au Pacifique par l'engager à pousser sa voie ferrée jusqu'aux quais Allan, comme il s'y était obligé envers la ville il y a une quinzaine d'années.

×

M. E. Harper Wade publie dans le *Chronicle* d'hier une lettre écrite dans un très mauvais esprit. Nous attendions mieux que cela d'un homme d'affaires comme lui.

M. Wade s'offusque de ce que M. LeVasseur, secrétaire de la Chambre de commerce, s'est servi à son adresse d'une carte d'invitation imprimée en français. Il soutient carrément que la langue française doit être proscrite du monde des affaires.

Tant qu'on entretiendra de part et d'autre de pareilles idées, il ne faudra pas s'étonner si la nation canadienne met du temps à se former. Comme le disait si éloquemment sir Oliver Mowat, l'élément franco-canadien possède des qualités qui doivent faire partie intégrante du caractère national. Le dollar, qu'il parle français, allemand ou espagnol, est toujours le dollar, et il faut compter avec lui.

×

M. V. Châteauevert, M. P. P., a amené devant la Chambre mercredi la question de la Société des Journaliers de Navires, et demandé la production de la correspondance officielle, qui révélera, dit-on, des faits indignants.

La Société, mise en demeure de se soumettre au statut de 1890, n'a pas même daigné répondre aux lettres officielles. Elle s'est mise au dessus des lois, c'est-à-dire hors la loi. Elle devra se soumettre ou se démettre. Il n'y a pas à sortir de là.

C'est ce que l'hon. L. P. Pelletier a déclaré au nom du gouvernement, avec une énergie qui lui fait honneur. M. F. X. Lemieux, au nom de l'opposition, a fait des déclarations non moins formelles.

Nous ne pouvons faire le même compliment à M. Carbray, qui a flagorqué la Société, simple histoire de courtiser des électorats.

+

D'après un statut provincial de 1894, la fermeture des magasins à heure fixe peut être rendue obligatoire dans les vil-